



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion des systèmes logistiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des systèmes logistiques. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02038094

HAL Id: hceres-02038094

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038094v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002708

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Gestionnaire des systèmes logistiques

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2007, forme à l'encadrement intermédiaire dans les activités logistiques. Elle apporte des compétences pluridisciplinaires pour la gestion des flux physiques, immatériels ou informationnels. Les métiers visés sont ceux de : responsable logistique ; chargé d'études - méthodes logistiques ; gestionnaire de stocks ; responsable d'entrepôt ; responsable d'équipe ; assistant qualité logistique. La formation, localisée à Creil, est portée par l'Institut universitaire de technologie de l'Oise, associé à la Faculté d'économie et de gestion et à la Direction de l'éducation permanente. Elle accueille un public en formation initiale et en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	74 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 30 % à 54 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

D'origine récente, la licence est une formation pour laquelle le caractère assez généraliste permet de répondre, dans des secteurs variés, à des besoins professionnels en services logistiques. Si les besoins locaux ne sont pas suffisamment explicités dans le dossier, les emplois occupés par les premières promotions de diplômés sont bien précisés : ils se situent dans les métiers visés et sont obtenus assez rapidement. Cependant, les poursuites d'études enregistrées sont très importantes : elles représentent un tiers des diplômés répondants pour deux des promotions, et même les deux tiers pour une troisième (2009). La formation est ainsi très fortement impactée par la crise économique. La présence des milieux professionnels dans la formation est, par ailleurs, assez satisfaisante, tant du point de vue de l'intégration et de la participation des intervenants dans les enseignements dispensés, que du soutien des entreprises et des partenariats. De plus, la formation associe les compétences variées de plusieurs composantes de l'université à celles d'autres établissements. La réussite aux examens est cependant particulièrement faible, et ceci malgré l'existence d'une unité de mise à niveau. Si l'attractivité progresse rapidement, la présence des étudiants de L2 est très réduite et la formation trop exclusivement centrée sur un public de diplômés universitaires de technologie.

- Points forts :
 - La diversité et la qualité des intervenants.
 - L'implication et les partenariats professionnels.
- Points faibles :
 - Le faible taux d'emploi du fait de nombreuses poursuites d'études.
 - Le faible taux de réussite.
 - Très peu d'inscrits originaires de L2.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait de chercher à améliorer le taux d'insertion professionnelle en réduisant de manière drastique les poursuites d'études. On devrait, dans cette perspective et sur la base du suivi de cohorte, chercher à mieux identifier les caractéristiques du public en poursuite d'études, et pratiquer une plus grande sélectivité dans le recrutement.

La provenance des inscrits devrait de plus être rapidement diversifiée. Cela ne manquerait pas d'être facilité par le développement de l'attractivité de la formation. Mais il conviendrait certainement de mettre en place, dans les licences générales situées en amont, des actions d'information et des modules de préparation à l'entrée en licence professionnelle.

Cette formation devrait également chercher à améliorer très sensiblement son taux de réussite aux examens. Le module de mise à niveau pourrait être repensé pour mieux prendre en compte la diversité des publics entrant en formation. Les dispositifs permettant de prendre en compte les spécificités du public de formation continue devraient également faire l'objet d'une réflexion en conseil de perfectionnement pour en faciliter le développement. Enfin, on pourrait réfléchir à l'ouverture de la formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.